

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	11
- votants	12
- absents	3

Date de convocation :

2 février 2022

Date d'affichage :

2 février 2022

VOTE

- POUR	12
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 17/02/2022

Reçu en préfecture le 17/02/2022

Affiché le

ID : 005-210501458-20220208-014_2022-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 08 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 08 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Le Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absent et représenté : Claude GUET (a donné procuration à Monique JANIK)

Absents : Isabelle DE COLOMBEL – Jérémy VINCENT

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°014/2022 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT – ANNEES 2019-2020

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers (article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), établi pour les années 2019 et 2020.

Le Conseil Municipal délibère et décide de :

- **APPROUVER** l'exposé du Maire
- **ADOPTER** le rapport sur l'eau pour les années 2019-2020 annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

17 FEV. 2022



Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Années 2019-2020

Commune de ST JEAN ST NICOLAS
Hautes-Alpes



1. LES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. La Production

Sources alimentant les différents hameaux de la Commune :

- Source de l'Addou et du Fayard : Pont du Fossé, Les Bonnets, L'Horte, St-Jean, Plein Soleil, Chabottonnes, Montorcier, Les Eymes, Les Ranguis, Les Foulons, Les Dauphins et Les Ricous, Les Estachys
- Source de la Casse : Les Roranches.
- Source de Maretane : Le Freyne
- Source de Bonnes Herbes : Les Richards
- Source de Pré l'aiguille : La Coche
- Source de Gouttière : St Nicolas

Les Arieys, les Jalets et La Garenne sont alimentés sur le réseau de St-Léger.

1.2. La distribution et la consommation

1.2.1. Les réservoirs

- 500 m3 St Jean (St-Jean/Plein Soleil/Chabottonnes),
- 500 m3 Les Ranguis (les Ranguis, les Foulons, les Dauphins et les Ricous)
- 500 m3 Montorcier (Pont du Fossé – Montorcier bas)
- 70 m3 Les Eymes (servant de réserve d'incendie)
- 25 m3 Montorcier (Montorcier haut)
- 25 m3 pour Le Frêne
- 25 m3 pour Les Richards
- 25 m3 pour St Nicolas
- 25 m3 pour Les Roranches
- 25 m3 pour La Coche

Chaque réservoir dispose d'un compteur de distribution.

1.2.2. La consommation

✓ Population permanente desservie : 1 124 habitants au 1^{er} janvier 2019 et 1 141 habitants au 1^{er} janvier 2020, à laquelle s'ajoute la population saisonnière à 3 000 habitants comprenant les hôtels, les résidences

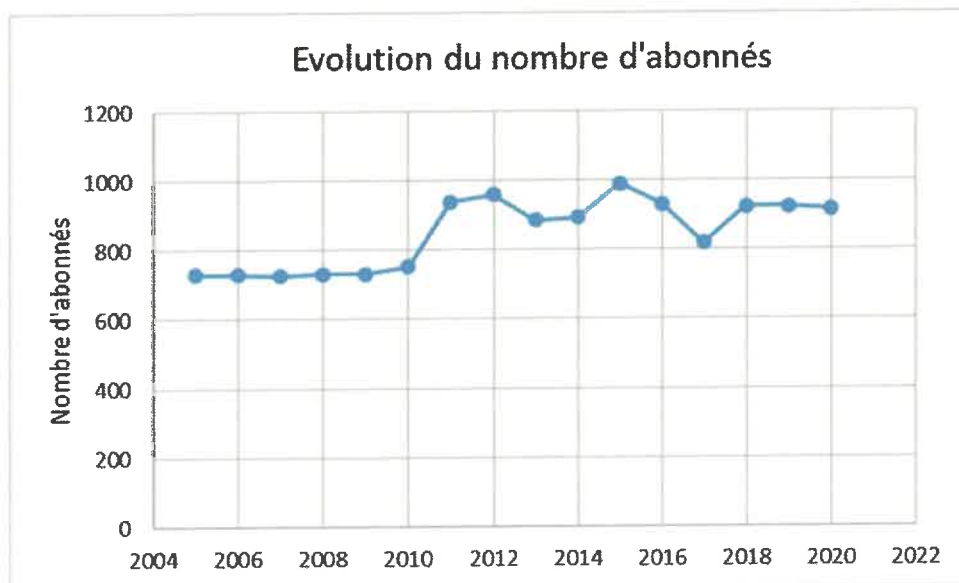
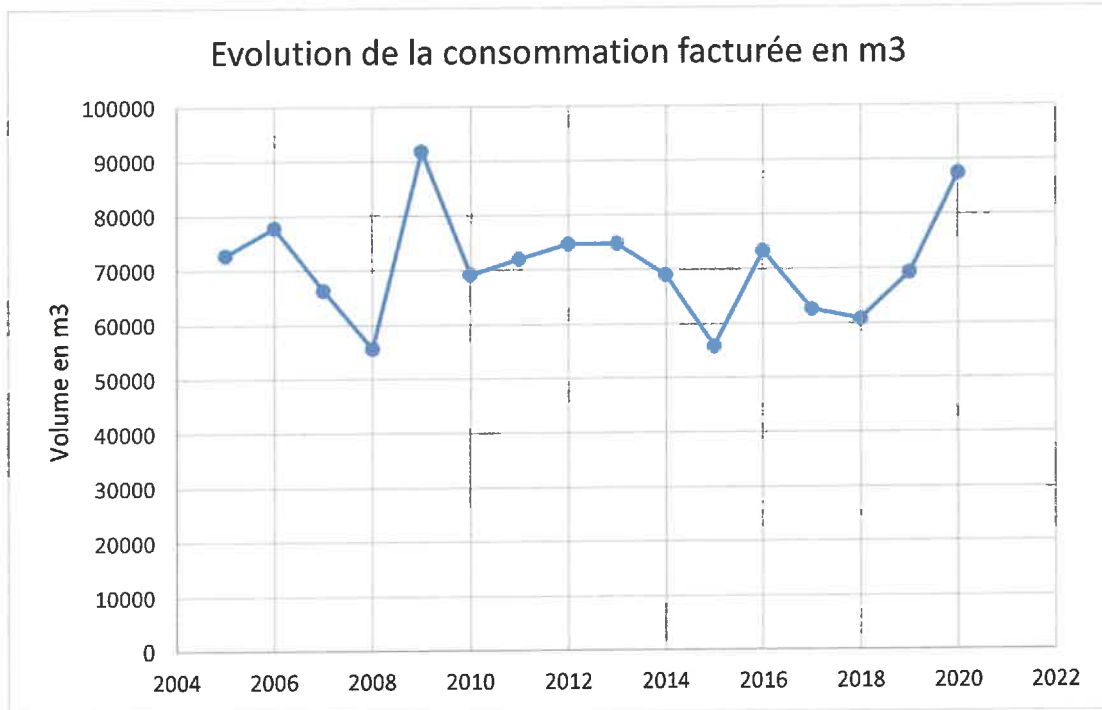
secondaires, les meublés touristiques, campings, places en villages vacances professionnels, maison de retraite.

✓ Nombre d'abonnements :

- ♦ 924 en 2019
- ♦ 929 en 2020

✓ Consommation facturée :

- ♦ 69 245 m³ en 2019
- ♦ 87 508 m³ en 2020



1.2.3 Qualité de l'eau

Dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales effectue périodiquement des analyses. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et du volume produit.

Les analyses sont effectuées par le laboratoire CARSO (Lyon) agréé par le Ministère de la santé.

Elles se répartissent ainsi pour l'année 2019 :

- 1 de type B3CL2 sur la bactériologie sommaire
- 5 de type B3CL2 sur la bactériologie complète
- 14 de type D1 sur différents points du réseau
- 1 de type D2 en complément de D1 sur le réseau
- 1 de type D1D2T sur la fontaine des Richards
- 1 sur la recherche de métaux (Pb, Cu, Ni)
- 2 sur la recherche des métaux lourds
- 5 de type P1 sur les réservoirs au point de mise en distribution
- 2 de type P12R=P12SU+RADON sur les réservoirs
- 2 de type RP sur les sources d'origine souterraine
- 1 de turbidité sur le réservoir des Richards

Elles se répartissent ainsi pour l'année 2020 :

- 9 de type B3CL2 sur la bactériologie complète
- 17 de type D1 sur différents points du réseau
- 2 de type D2 en complément de D1 sur le réseau
- 2 sur la recherche de métaux (Pb, Ni, Cu)
- 6 de type P1 sur les réservoirs au point de mise en distribution
- 1 de type P12R=P12SU+RADON sur le réservoir de St Jean
- 1 de type RP au brise charge de la Coche

2. LES INDICATEURS FINANCIERS

2.1. Prix de l'eau

2.1.1. Abonnements

Commerce	Base	Taux	Montant (€)
Assainissement	12	2,85	34,2
Epuration	12	3,42	41
Eau	12	5,83	70

Meublés Tourisme	Base	Taux	Montant (€)
Assainissement	12	1,12	13,4
Epuration	12	2	24
Eau	12	1,75	21

Campings & Centres	Base	Taux	Montant (€)
Assainissement	12*Nbre de lits	0,38	Base * 0,38
Epuration	12*Nbre de lits	0,14	Base * 0,14
Eau	12	10,83	130

Particuliers	Base	taux	Montant (€)
Assainissement	12	3,167	38
Epuration	12	4,375	52,5
Eau	12	5,833	70

Tableau 1 : **Détail selon la classe**

2.1.2 Consommations

Un montant calculé en fonction du volume réellement consommé

- 0,65 €/m³ pour l'eau
- 0,20 €/m³ pour l'assainissement collectif
- 0.15 €/m³ pour la station d'épuration

Tarifs spécifiques

- Exploitations agricoles : 0,30 €/m³ pour l'eau
- Campings et établissements de plus de 60 lits : 0,30 €/m³ pour l'eau et 0.20/m³ pour l'assainissement.

Redevances à un organisme public (Agence de l'eau)

- Lutte contre la pollution : 0.27€/m³ en 2019 et 2020.
- Modernisation des réseaux : 0.155 €/m³ en 2019 et 0.15 €/m³ en 2020
- Redevance prélèvement à l'Agence de l'Eau = 0,1302 €/m³ en 2019 et 0.1442€/m³ en 2020

2.2. Éléments relatifs au prix du m³ de l'eau et à l'abonnement

L'abonnement ainsi que le prix de l'eau au m³ couvre les charges d'exploitation comprenant de nombreux articles.

Compte	Désignation	2019
6061	Frais électricité stations de l'Horte et des Ricous	703.38€
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 070.33 €
6068	Autres matériels et fournitures	1 339.61 €
61523	Travaux d'entretien et de réparations du réseau	9 549.6 €
6156	Hydrocurage et curage préventif	5 349.07 €
6188	Coût des analyses d'eau	3 370.31 €
6215	Frais de personnel	42 300 €
622	Repas astreintes	76.18 €
627 + 66111	Intérêts d'emprunts + Frais bancaires	17 163.02 €
628	Remboursement redevance SIVU + IT05	56 718.93 €
6378	Redevances reversées à l'agence de l'eau	45 643 €
651	Redevance concession captage de l'Addou	833.2 €
6541	Admission en non-valeur	928.35 €
6542	Créances éteintes	165.06 €
673	Titres annulés	323.51 €
6811	Amortissement des immobilisations	74 763,83 €

Détail des charges d'exploitation qui conditionne le prix de l'eau – Exercice 2019

Compte	Désignation	2020
6061	Frais électricité stations de l'Horte et des Ricous	855.30 €
6061	Compteurs Jalets & Garenne 2019 et 2020	2 339.57 €
6063	Frais de fourniture et d'entretien	2 529.81 €
6071	Compteurs	2 361.5 €
613	Location mini pelle fuite Roranches	207.9 €
61523	Travaux d'entretien et de réparation du réseau	39 507.62 €
6156	Hydrocurage et assistance technique	4 536.33 €
6188	Coût des analyses d'eau	2 772.82 €
6215	Frais de personnel	42 700 €
627 + 66111	Intérêts emprunts + Frais bancaires	15 138.93 €
628	Remboursement redevance SIVU + IT05	63 585.29 €
6378	Redevances reversées à l'agence de l'eau	37 489 €
651	Redevance concession captage de l'Addou + guichet unique 2019 et 2020	1027.2 €
658	Régulation TVA	2.14 €
6811	Amortissements des immobilisations	73 274.29 €

Détail des charges d'exploitation qui conditionne le prix de l'eau – Exercice 2020

2.3. Présentation de la facture d'eau

La commune réalise elle-même en régie la relève des compteurs et la facturation.

Perception de la redevance pour le compte du SIVU du Haut-Champsaur qui gère la station d'épuration.

La facturation se fait une fois par an en juillet avec l'abonnement annuel. La consommation et les taxes sur la consommation de l'année pour la période de juillet N-1 à juillet de l'année N.

2.4. Les autres indicateurs financiers

Exercice 2019

Compte	Désignation	2019
7011	Vente d'eau	100 877.14 €
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	18 676.17 €
70128	Autres taxes et redevances	9 020.44 €
70611	Redevance assainissement collectif	42 990.56 €
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	9 353.75 €
7062	Redevance d'assainissement non collectif	640 €
7068	Autres prestations de service	58 561.81 €
7588	Régularisation TVA	2.67 €
778	Produits exceptionnels	77.06 €
777	Amortissement des subventions	32 798.31 €

Détail des redevances et autres indicateurs financiers 2019

	Au 01/01/2019
Dette en capital	425 248.88 €
Annuités payées	65 942.95 €
	48 862.47 € en capital
	17 080.48 € en intérêts
	année 2019

Répartition de la dette Année 2019

Exercice 2020

Compte	Désignation	2020
7011	Vente d'eau	115 937.57 €
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	19 610.64 €
70128	Autres taxes et redevances	12 625.32 €
70611	Redevance assainissement collectif	53 830.22 €
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	9 612.29 €
7062	Redevance d'assainissement non collectif	80 €
7068	Autres prestations de service	59 126.11 €
774	Subventions exceptionnelles	21 300 €
777	Amortissement des subventions	32 798.31 €

Détail des redevances et autres indicateurs financiers 2020

	Au 01/01/2020
Dette en capital	376 386.41 €
Annuités payées	56 635.39 €
	41586.02 € en capital
	15049.37 € en intérêts
	Année 2020

Répartition de la dette Année 2020**3. TRAVAUX****3.1. Compteurs restants à installer en 2021 :**

- Arrosage automatique
- Sanitaires la Poste
- Sanitaires St Jean

3.2. Réparation de fuites

Date	Objet	Montant
28/01/2019	Réparation fuite à St Nicolas	411.60 €
22/02/2019	Réparation fuite aux Bonnets	870 €
02/04/2019	Réparation fuite à Saint Jean	442.80 €
26/08/2019	Réparation fuite Mme COURIOU et Quartier du Moulin	1737.6 €
27/12/2019	Réparation fuite Captage des Roranches	672 €
		4134 €

Détail des fuites et coût pour l'année 2019

Date	Objet	Montant
13/01/2020	Réparation fuite aux Bonnets	727.20 €
Printemps & Été 2020	Réparation fuites aux Bonnets – Plein Soleil- La Coche – Saint Nicolas – Les Roranches – Le Frene	12 717 €
28/11/2020	Réparation fuite à Montorcier	566.4 €
Automne 2020	Réparation fuites Montorcier – Diamant – Roranches - Bonnets	7 323.6 €
		21 324.20 €

Détail des fuites et coût pour l'année 2020

3.3. Programme de rénovation du réseau

Début janvier 2018, la maîtrise d'œuvre nous livre la phase AVP avec le montant total de l'opération. Au cours de l'année, nous recevons les arrêtés d'attribution des subventions, de l'agence de l'eau (272 562 €) et du département (91 698 €). La procédure d'appel d'offre est lancée et fin décembre 2018 nous étudions les 2 offres (FESTA SAS et SATP) et engageons une procédure de négociation. L'entreprise SATP est retenue pour un montant de 475 525.40 €, soit 56 469 € au-dessus de l'estimation de la maîtrise d'œuvre (Offre FESTA pour mémoire : 611 922 €) ; délibération n° 00112019 du 10 janvier 2019.

3.3.1 Détail des travaux

- ✓ Pose d'une nouvelle conduite de distribution sur le quartier du diamant et renforcement du réseau pour mise en conformité défense incendie. Réfection d'un tronçon de collecte des eaux usées.
- ✓ Renouvellement de la conduite de distribution sur le réseau des Eymes et renforcement pour mise en conformité défense incendie.
- ✓ Renouvellement de la conduite de distribution sur le réseau des Foulons et renforcement pour mise en conformité défense incendie.
- ✓ Renouvellement de la canalisation sur le quartier de Ruisseau Lacour.
- ✓ Raccordement du manoir de Prégentil sur le réseau de distribution du réservoir des Ranguis.
- ✓ Mise en place d'une télésurveillance

3.3.2. Montant d'opération phase AVP

Secteur	Dénomination	HT	TVA	TTC	%
01	Le Diamant	179 355,00 €	35 871,00 €	215 226,00 €	38,78 %
02	Les Eymes	68 060,00 €	13 612,00 €	81 672,00 €	14,72 %
03	Les Foulons	57 520,00 €	11 504,00 €	69 024,00 €	12,44 %
04	Ruisseau Lacour	72 220,00 €	14 444,00 €	86 664,00 €	15,62 %
05	Manoir Prégentil	51 312,50 €	10 262,50 €	61 575,00 €	11,1 %
06	Télégestion	34 000,00 €	6 800,00 €	40 800,00 €	7,35 %
	Sous-Total Travaux	462 467,50 €	92 493,50 €	554 961,00 €	100, %
	Maîtrise d'œuvre	14 077,51 €	2 815,50 €	16 893,01 €	82,43 %
	Frais Divers (annonces légales, etc.)	3 000,00 €	600,00 €	3 600,00 €	17,57 %
	Sous-Total Honoraires et Divers	17 077,51 €	3 415,50 €	20 493,01 €	100, %
	TOTAL OPERATION	479 545,01 €	92 493,50 €	554 961,00 €	100,00%

Tableau 4 : *Récapitulatif phase AVP indice 3 (MG Concept)*

3.3.3. Travaux réalisés en 2019

- ✓ Rénovation de conduite de distribution d'eau potable aux Foulons pour 68 366.76 euros.
- ✓ Rénovation de conduite de distribution d'eau potable à Ruisseau Lacour pour 94 038.84 euros.

3.3.4. Travaux réalisés en 2020

- ✓ Rénovation conduite distribution d'eau potable à Ruisseau Lacour et Prégentil pour 58 135.56 euros
- ✓ Rénovation conduite distribution d'eau potables aux Eymes pour 97 552,14 euros

3.4. Marché de travaux à bon de commande

Cette solution fait suite à la suppression du service travaux de la communauté de communes.

« Les marchés à bons de commande sont définis à l'article 77 du code des marchés publics comme des marchés conclus avec un ou plusieurs opérateurs économiques et exécutés au fur et à mesure de la survenance du besoin par l'émission de bons de commande.

Ils permettent aux acheteurs publics d'effectuer des achats à caractère répétitif auprès d'un ou plusieurs opérateurs économiques sélectionnés à la suite d'une seule procédure de publicité et de mise en concurrence. Les marchés à bons de commande permettent aux pouvoir adjudicateurs, lors de la survenance de leur besoin, de bénéficier au prix déterminé par le marché public d'une réactivité accrue des opérateurs sélectionnés ».

<https://www.economie.gouv.fr/daj/marches-bon-commande>

Le cahier des charges a été réalisé avec l'aide d'IT 05. L'entreprise SATP a été retenue pour une durée de 3 ans.

- ✓ Pour l'année 2019, l'entreprise est intervenue sur 6 fuites, pour un montant de 4134 €.
- ✓ Pour l'année 2020, l'entreprise est intervenue sur 14 fuites, pour un montant de 23 877.6 €.

4. TRAVAUX DIVERS

Pour l'année 2019 :

- Remplacement du réducteur de pression du réservoir des Richards par la SAUR.
- Remplacement de vannes sur Montorcier par la SATP

Pour l'année 2020 :

Un travail sur le Réservoir des Richards réalisé par la SAUR :

- Pose de batteries pour l'injection de Chlore.
- Pose d'hydro éjecteur avec venturi.
- Pose d'un régulateur de tension pour les panneaux solaires.

IL faut ajouter à cela les travaux réalisés par l'entreprise SATP :

- La reprise du regard des eaux usées dans la Grande Rue.
- Le déplacement de l'assainissement du Garage du Diamant
- Le remplacement d'une conduite d'eau potable au Frêne

5. RETOUR SUR LA POLLUTION DE L'EAU

Le vendredi 09 octobre 2020, l'ARS alerte la mairie sur une pollution de l'eau à l'Escherichia Coli. L'eau est déclarée impropre à la consommation humaine, et la population est directement informée.

La mairie se fait livrer dans l'après-midi des palettes d'eau en bouteilles, et organise la distribution aux habitants de la commune le soir même et durant le weekend end.

Dans le même temps les services municipaux s'occupent du traitement du
bactérie rendant l'eau impropre à la consommation.

Le mercredi 14 octobre 2020, les analyses permettent un retour à la normale pour l'approvisionnement en
eau des habitants de la commune.

6. ANNEXES :

✓ Qualité des eaux